

Profession de foi de la liste :
Ensemble pour Paris Est

Le PRES, puis la COMUE Université Paris Est, ont été institués en 2007 par des établissements ayant une activité d'enseignement et de recherche sur l'est parisien, rejoints par plusieurs établissements associés, dans la perspective de conjuguer leurs forces, principalement pour :

- -restructurer et mutualiser la formation doctorale partagée grâce à des écoles doctorales communes,
- délivrer le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches,
- -disposer d'un interlocuteur unique de certaines instances nationales ou régionales, qui se situe à un niveau comparable à celui des plus grandes universités françaises,
- -répondre à des appels d'offres internationaux ou nationaux, tels que les PIA.

Cette stratégie a été largement couronnée de succès. Elle a offert au paysage scientifique de l'est parisien des conditions favorables pour mieux se structurer, en formation et en recherche. En attestent, notamment, l'expérience précieuse acquise en matière de formation doctorale partagée ainsi qu'en matière d'HDR mais également l'obtention d'un nombre significatif de labels d'excellence (Labex, labellisation de l'I-SITE FUTURE, SFRI, etc). De tels résultats posent non sans paradoxe la question de la pérennité de la COMUE. Doit-on considérer que son rôle s'est borné à l'obtention de ces succès, sur la base desquels il convient désormais de capitaliser, ou, au contraire, ce rôle a-t-il vocation à évoluer pour prolonger et amplifier la dynamique mise en œuvre ? Dotée depuis le 1^{er} décembre 2020 de nouveaux statuts, d'un nouveau nom et de nouvelles missions, la COMUE Paris Est Sup apparaît à un tournant de son existence.

Conscients des potentialités scientifiques remarquables, voire parfois uniques en France, du site de l'est parisien, ainsi que du caractère à la fois commun et complémentaire des compétences scientifiques des membres et des associés de la COMUE, les membres de la liste **Ensemble pour Paris Est** considèrent que le rôle structurant joué jusqu'à présent par la COMUE en matière de formation et de recherche n'a pas aujourd'hui vocation à se borner aux succès passés et qu'il convient de le préserver. Un tel projet est de nature, selon un principe de subsidiarité dont il convient de poursuivre le travail de définition des contours, à préserver les conditions nécessaires au renforcement ainsi qu'à la construction progressive de l'identité scientifique du site de l'est parisien et à la mutualisation des forces du site au service de projets communs ambitieux en formation et en recherche. Nous sommes conscients que la réussite d'un tel projet implique aussi de conférer à la COMUE un positionnement stratégique à géométrie variable et de mieux penser son articulation avec ses membres et associés pour favoriser l'éclosion de nouveaux projets en matière de formation et de recherche ; nous nous engageons à accompagner pleinement la mise en œuvre des nouvelles missions de la COMUE, en coordination avec les conseils des établissements membres, en étant particulièrement attentifs aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques ; nous serons une force de réflexion et de proposition lui permettant d'être plus agile et plus réactive au service d'une grande ambition scientifique pour l'Est parisien.